



LEÇON PROBATOIRE

Les professeur-e-s à l'Université de Neuchâtel doivent avoir des compétences pédagogiques pour proposer un enseignement de qualité. Afin de tester ces compétences, les candidat-e-s donnent une **leçon probatoire** devant le **panel d'auditrices et d'auditeurs** (appelé «panel» ci-après).

QU'EST-CE QU'UN PANEL?



Le panel est composé de tous les membres de la commission de nomination, d'autres représentant-e-s des corps professoral, intermédiaire et étudiantin ainsi que d'une personne spécialiste en pédagogie universitaire. Les membres du panel assistent à toutes les leçons probatoires, posent des questions aux candidat-e-s et évaluent chaque leçon à l'aide d'un questionnaire.



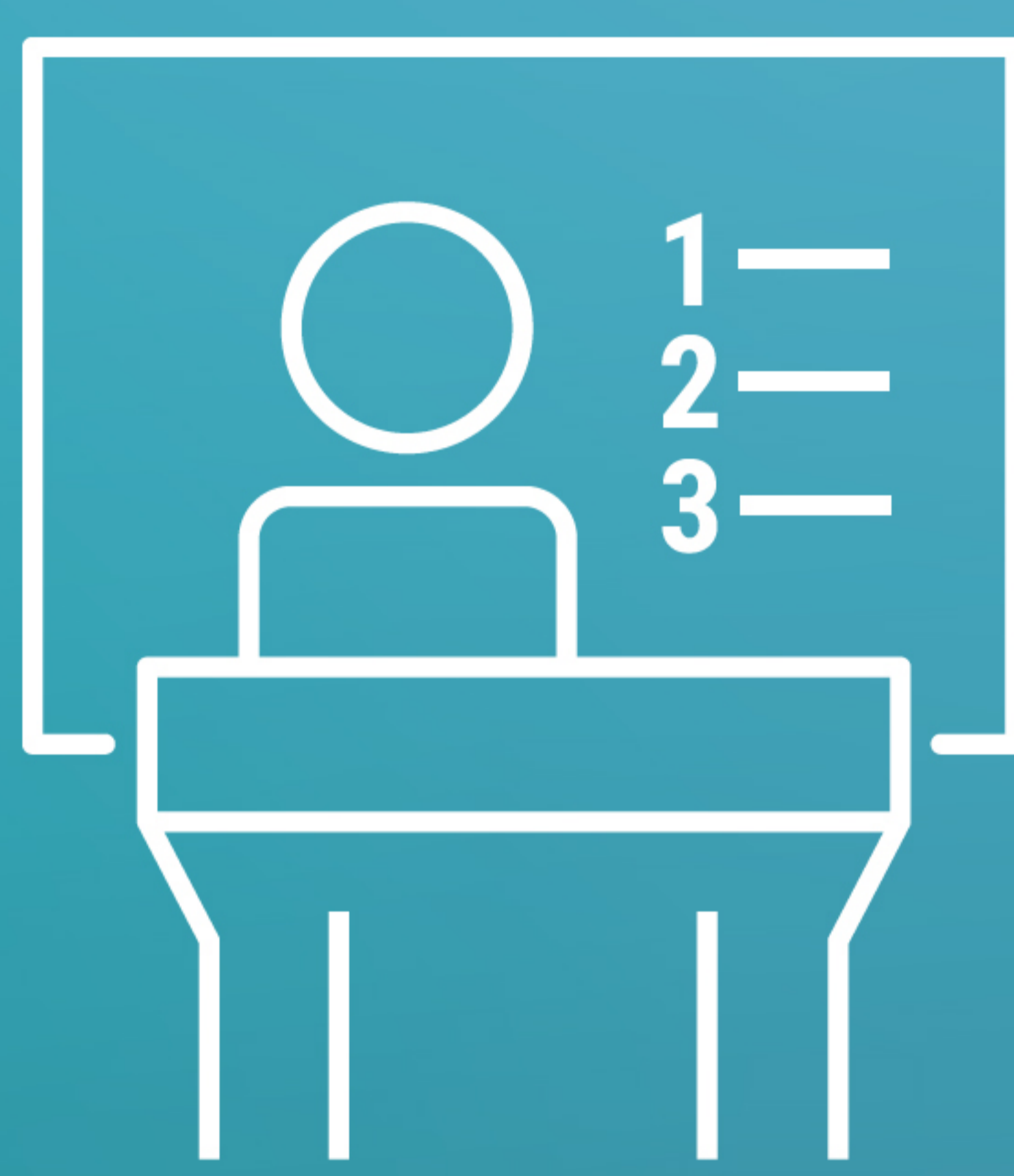
QU'EST-CE QU'UNE COMMISSION DE NOMINATION?

La commission étudie les CV des candidat-e-s, assiste aux leçons probatoires, effectue des entretiens avec les candidat-e-s et finit par élaborer une proposition de classement des meilleur-e-s candidat-e-s.

LA STRUCTURE DE LA LEÇON PROBATOIRE

DE LA LEÇON PROBATOIRE

- 1 Partie enseignement**
Les premières 30 minutes
- 2 Questions**
10-15 minutes à la fin de la leçon
- 3 Questionnaire d'évaluation**
A la fin de la leçon/juste après la leçon



1 LA PARTIE ENSEIGNEMENT

La leçon offre un échantillon des qualités pédagogiques de la candidate ou du candidat. Le thème de la leçon peut être imposé par la commission de nomination et peut être le même pour l'ensemble des candidat-e-s.

Le panel observe si la candidate ou le candidat a :

- Structuré sa présentation (clarté des objectifs, fil conducteur)
- Présenté la matière de manière claire et compréhensible (qualité de l'expression orale et de l'argumentation)
- Suscité l'intérêt de l'audience pour la matière présentée (captation de l'attention, transmission de l'enthousiasme)
- Utilisé des supports pertinents (diapositives, graphiques, documents, vidéos, etc.)



2 LES QUESTIONS À LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT

Les questions doivent être liées à la thématique de la leçon et doivent permettre d'évaluer les compétences pédagogiques de la candidate ou du candidat. Les questions portant sur son intérêt pour l'UniNE, son expérience ou ses activités de recherche sont traitées par la commission de nomination lors d'un entretien dédié.

Exemples de questions envisageables :

- Clarification de la matière ou du contenu enseignés
- Clarification de la structure et des objectifs de la leçon (p ex: quels étaient les objectifs d'apprentissage? quel était le fil rouge? que faut-il retenir de cette leçon?)
- Explication sur comment la matière sera enseignée sur un semestre entier
- Quel type d'activités la candidate ou le candidat proposera aux étudiant-e-s dans le cadre de son enseignement



3 LE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

A la fin de chaque leçon, les membres du panel remplissent un questionnaire d'évaluation de façon anonyme. Le questionnaire propose six questions sur les compétences pédagogiques ainsi que deux champs libres sur les points forts/faibles de la leçon. Une synthèse des questionnaires d'évaluation est préparée par le Support Enseignement et Pédagogie à l'attention de la commission de nomination.

